

Date de convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
30 novembre 2023	7	0	1	4

Vote(s) pour : 8
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 5 décembre 2023

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY Présidente du SERM

Point n°8 : Avenant n°1 à la convention relative aux concours apportés par l'Eurométropole Metz au SERM.

Le Comité Syndical,

VU la convention relative aux concours apportés par l'Eurométropole Metz au Syndicat des Eaux de la Région Messine sur la période 2022-2024 ;

DÉCIDE

- **D'ACCEPTER** l'avenant n°1 et son annexe à ladite convention, tels que présenté en annexe ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou son représentant à l'avenant n°1 correspondant ainsi que tout document s'y rapportant.

La Présidente du SERM

Rachel BURGY

